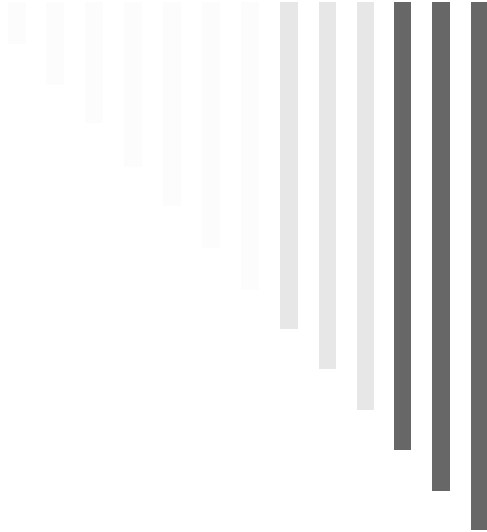


---



# Fixation de prix d'achat et coût de production

**De l'illusion d'un mécanisme parfait de  
fixation de prix ...et des règles pour un  
mécanisme acceptable**

---



# Un sujet sensible



- Un terrain miné
- Une contribution pour éclaircir quelques points importants

---



# Prix et coût de production

- Un orientation assez récente en Afrique
- Une orientation prenant en compte les intérêts des paysans
  - Inflexion d'une orientation antérieure favorisant les acteurs en aval de la production
    - Mais l'orientation antérieure avait des justifications économiques à ne pas occulter
    - Gare à privilégier un acteur en ignorant les autres : un problème d'équilibre
- Une orientation efficace ?

---



# Une orientation dans une séquence des changements 1/2

- Un changement fondamental dans les années 90 : le système de "ristourne"
- Un changement dans les principes
  - Souci de connexion au prix mondial
  - Maintien d'une garantie de prix par un prix plancher
  - Passage d'un système de prix fixe à prix minimal
  - Passage d'un paiement en 2 temps: 2ème paiement="ristourne"
  - Nécessité de règle prudentielle dans fixation prix plancher

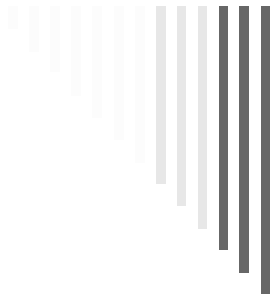
---



# Une orientation dans une séquence des changements 2/2

- Des modalités variées d'application
  - Dans versement : individuel versus collectif
  - Dans le respect de la règle prudentielle
    - La plupart des pays ont "oublié" la règle
- Un changement qui n'a pas perduré
  - En raison des modalités qui ont nui au système
  - En raison de défauts de principes
    - Pas de référence explicite au prix mondial mais au coût de revient de la fibre
  - Des défauts néanmoins améliorables

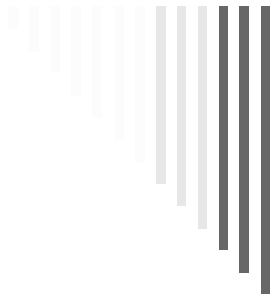
---



# Nouveau système : des avancées dans les principes

- Référence explicite au prix mondial
- Référence explicite aux coûts de production
- Mécanisme fréquent
  - Détermination du prix qui prend d'abord le coût de production au niveau paysan avec une correction liée au prix mondial
  - La liaison avec le prix mondial est une liaison de second rang
- Bénéfice individuel et non collectif

---



## Nouveau système : des modalités d'application pas faciles

- La référence à un prix mondial n'est pas une chose simple !
- La référence aux coûts de production pose problème d'estimation
  - Risque de surestimation
  - Risque de sabrer un élément structurel de la compétitivité

---



# Prix mondial : un repère difficile

- Nécessité de corriger par rapport à la qualité
  - L'indice A, seule référence mondiale, correspond à une qualité spécifique
- Difficulté à retenir une valeur du prix mondial
  - Les ventes effectives sont échelonnées dans le temps à des périodes où le prix mondial varie
- Effet pervers de la référence au prix mondial
  - Tendance à retarder l'annonce du prix d'achat aux paysans (pour mieux approcher l'estimation du prix mondial)



---



# Coût de production : un problème épineux d'estimation 1/3

- Diversité des coûts entre les producteurs
  - Quel coût prendre ?
  - Prendre les coûts des paysans les plus performants ? (Les paysans les mieux équipés ? Les paysans localisés dans les zones les plus favorables ?)
  - Ou prendre les coûts des moins performants
  - La décision ne sera pas neutre
    - Par rapport à l'évolution de la productivité
    - Par rapport à la réduction de la pauvreté
    - Par rapport à la gestion du territoire

---



## Coût de production : un problème épineux d'estimation 2/3

- Pas de problème avec la valeur des intrants
- avec la culture attelée, l'estimation de l'amortissement peut induire en erreur
  - Tendance à retenir une durée bien trop courte par rapport à la réalité (donc surestimation de l'amortissement)
- L'évaluation du temps de travail effectif est délicate
  - Tendance à surestimer

---



# Coût de production : un problème épineux d'estimation 3/3

- La valorisation du travail familial est sujette à surestimation
  - On prend souvent le salaire minimum qui vaut pour les villes
  - Ou on extrapole les quelques salaires observés
    - Alors que le coût d'opportunité du travail rural est en général faible voire très faible
    - Ce coût est aussi très élastique (une faible augmentation de l'offre du travail peut provoquer une forte baisse du salaire)
  - Ou on décide de manière arbitraire
    - Parfois de manière étonnante sur le plan du raisonnement économique

---



# Coût du travail familial: un problème méthodologique 1/3

- Débat sur le bien fondé de considérer ex-ante le coût du travail familial
  - Des gens pour et des gens contre
  - Débat qu'il faut oser trancher
  - Option actuelle en Afrique francophone : on retient coût ex-ante

---



# Coût du travail familial: un problème méthodologique 2/3

- Ma position : coût ex-ante fixé à un niveau relativement élevé = erreur
  - Contraire aux pratiques paysannes
  - Contraire à la réalité de l'agriculture familiale dans tous les pays du monde
  - Le travail familial est rémunéré ex-post = c'est ce qui reste quand on a payé tout ce qu'il faut payer à l'extérieur

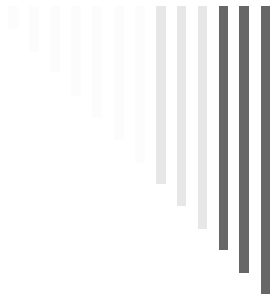
---



# Coût du travail familial: un problème méthodologique 3/3

- Ma position : coût ex-ante fixé sans prudence = erreur
  - Rémunération du travail familial = élément de flexibilité, d'ajustement des exploitations face aux effets extérieurs non contrôlables
  - En agriculture faiblement capitalistique, part importante du travail familial = élément de grande flexibilité !

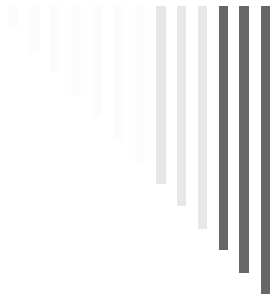
---



# Graves conséquences d'un coût ex-ante du travail familial

- On surestime les coûts de production au niveau des paysans
  - Et donc le coût de revient de la fibre (suivant le mécanisme de prix d'achat du coton-graine qui en tient compte)
- On fragilise la filière face aux chutes sévères de prix
- La connexion au prix mondial peut devenir fictive
  - quand le coût de production est élevé et qu'on décide de fixer le prix au moins au niveau de ce coût
  - Cas observés dans les pays africains

---



## Intégration du coût de production: peu de leçons des autres pays

- Très peu de pays avec intégration explicite
- Pays à intégration implicites +/- directe
  - Chine jusqu'à 1998
  - Afrique du Sud jusqu'à 1996
- Pays à intégration explicite mais non transparente
  - Syrie jusqu'à aujourd'hui



---



## De la difficulté/impossibilité d'un mécanisme parfait de fixation de prix d'achat du coton-graine 1/2

- Beaucoup de facteurs à considérer,
  - Échelonnement des ventes
  - Variation de l'indice A
  - Variation du taux de change
  - correction du prix mondial en fonction de la qualité produite
  - correction du prix mondial en fonction des positions effectives de vente
  - Les prix effectifs obtenus, en fonction des différentes qualités et destinations
  - Les coûts de production dans leur diversité
  - Le travail familial dont le coût ex-ante est discutable voire dangereux à considérer

---



## De la difficulté/impossibilité d'un mécanisme parfait de fixation de prix d'achat du coton-graine 2/2

- La prise en compte de chaque facteur nécessite des choix
  - Qui ne peuvent satisfaire tout le monde,
  - Qui nécessitent un coût de contrôle voire bureaucratie,
  - Qui provoqueront toujours beaucoup de débat,
  - qui enveniment les relations entre les acteurs au détriment de la synergie souhaitable

---



# Mieux vaut admettre seulement mécanisme acceptable

## □ Acceptable =

- Règles explicitées,
- Modalités d'application explicitées
- Règles et modalités admises par tous les acteurs impliqués

## □ Acceptable =

- Réajustement possible suivant une périodicité prédéfinie
- Réajustement à réaliser suivant des critères et des indications objectives
- Organisation effective pour disposer des indications nécessaires au réajustement

---



# Éviter que le prix ne cache le revenu

- Focalisation sur le prix d'achat = erreur
  - Le prix captive l'attention parce qu'il est un élément, certes important, du revenu
- Le jugement sur le prix doit être réalisé au regard du revenu (brut, net) et des ratios économiques qui en découlent
  - Revenu total, à l'hectare, par travailleur
- Les indications objectives à réunir pour juger la pertinence d'un mécanisme de prix doivent concerner le revenu

---



# Conséquences de l'option pour un mécanisme acceptable 1/2

- Mécanisme acceptable = Mécanisme non unique
  - Ne pas attendre de mécanisme panacée ou miracle
  - Ne pas faire de prosélytisme pour un mécanisme particulier
- Mécanisme acceptable sous-tend forcément une option politique qu'il vaut mieux expliciter
  - Par exemple en faveur des plus nantis ou des plus démunis
  - Pour permettre évaluation plus objective

---



# Conséquences de l'option pour un mécanisme acceptable 2/2

- Mécanisme acceptable nécessite
  - Dispositif pour fournir les éléments objectifs de réajustement
  - Éléments pour statuer sur
    - Les indicateurs de revenu
    - La dispersion des indicateurs de revenu
  - Éléments pour permettre ajustement ultérieur
    - Rendement égrenage
    - Répartition de la production fibre entre qualités
    - Destinations effectives de la fibre et les coût de mise à CAF associés
- NB: dispositif toujours occulté jusqu'à ce jour

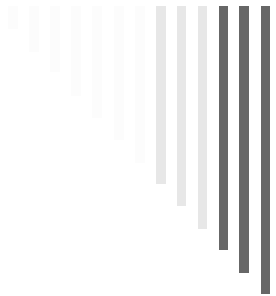
---



# Quelques mécanismes alternatifs 1/3

- Mécanisme assurant un risque financier acceptable pour les paysans
  - À travers un ratio output/input prédéfini (entre 2,5 à 3,0 par exemple)
  - Avantages
    - Simplicité
    - Adéquation à aversion aux risques
  - Inconvénient
    - Non connexion au prix mondial

---

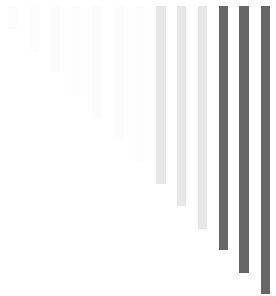


# Quelques mécanismes alternatifs 2/3

- Mécanisme de connexion totale au prix mondial
  - À travers un ratio prix d'achat sur prix mondial
  - Avantages
    - Connexion totale
  - Inconvénient
    - Modalités d'application pas simples
    - Se référer à un indicateur (prix mondial) qui est objet de distorsion



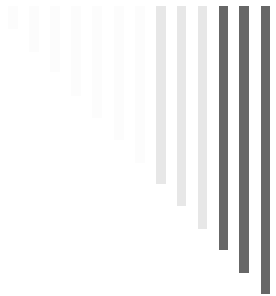
---



# Quelques mécanismes alternatifs 3/3

- Mécanisme hybride des deux précédents

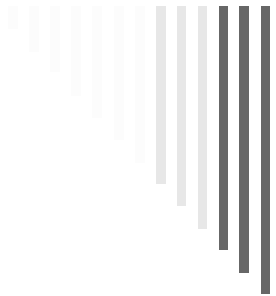
---



# Mécanisme basé sur les coûts de production : des ajustements 1/3

- Prix minimum fondé sur règle de prudence
  - Prix mondial de la campagne N/N+1 à retenir comme 70-80 % du prix mondial du mois de mars de l'année N
  - Idem pour taux de change
  - Coût de production limité aux coût monétaire sans valorisation ex-ante du travail familial
    - Ou retenir un coût ex-ante à un niveau prudent (par exemple 60-70% du coût d'opportunité)
  - Rendement anticipé = 80% de la moyenne mobile des 3 années précédentes

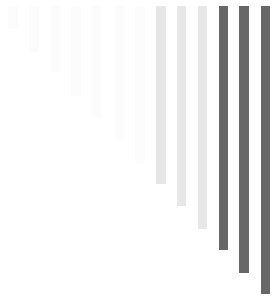
---



## Mécanisme basé sur les coûts de production : des ajustements 2/3

- Annonce du prix dès avril de l'année N
- Des paramètres à valeurs fixes pour une période de 4 ans et à réajuster éventuellement après
  - Rendement égrenages
  - Répartition entre qualités de fibre pour réaliser la correction du prix mondial
  - Les valeurs de correction de la position CAF en position FOB
- Détermination d'un rendement coton-graine de référence dès Janvier de l'année N+1

---



# Mécanisme basé sur les coûts de production : des ajustements 3/3

- Détermination d'un surplus du prix à payer
  - Par prise en compte de valeurs "réelles" des cotations du prix mondial et du taux de change
  - Faire les corrections en tenant compte que
    - 20% des ventes en Novembre N
    - 30% en décembre N
    - Et 50% en janvier N+1
- Réaliser la totalité du paiement avant la fin de la campagne de commercialisation
- Idéal : pouvoir associer le mécanisme à un mécanisme international de solidarité
  - Pour faire face aux fluctuations du prix mondial et du taux de change au-delà des prévisions

---



# Conclusion

- Le prix est important
  - Mais le mécanisme de fixation doit être jugé par rapport aux indicateurs de revenu
- Un mécanisme de fixation de prix répond à des choix collectifs
  - Ces choix doivent être ceux des pays concernés
  - Ils doivent être explicités pour permettre une évaluation ex-post objective
  - Ils peuvent varier d'un pays à un autre
- Pas de mécanisme parfait mais seulement acceptable
  - Un critère important qui rend un mécanisme acceptable est l'intégration d'un processus de réajustement sur des bases objectives
- Adhésion collective à un mécanisme de prix
  - Facteur de véritable synergie entre les acteurs